

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Je pense que les députés prêteront une oreille attentive aux propos de cette femme. Je pense que nous collaborerons et réussirons à mettre en œuvre des programmes qui redonneront du travail à cette jeune femme ainsi qu'aux personnes dans sa situation.

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, je ne saurais dresser un tableau très encourageant des mesures du gouvernement. Mais j'ai quelques suggestions à lui faire. Je tiens à rappeler aux députés quelques promesses conservatrices de la dernière campagne électorale qui pourraient justifier cette mesure d'emprunt.

• (1640)

[Français]

Monsieur le Président, le sénateur Hébert nous a rappelé qu'il y a près de 700,000 jeunes en chômage au Canada aujourd'hui. Si c'est rien, le Comité du Sénat nous a rappelé cette situation qu'il décrit comme étant «intolérable». Le Comité nous a aussi rappelé que cette situation «intolérable» existe.

Le Comité du Sénat, dans l'introduction de son plan d'action qui a été déposé au mois de février dernier, dit: Que les audiences publiques à travers le Canada ont changé leur façon de penser. Ils disent: Nous nous sommes rendu compte qu'un grand nombre de jeunes vivaient une situation intolérable et que nous devons en convaincre tous nos concitoyens.

Si nous consultons les journaux à travers le pays, si nous lisons les lettres que nous recevons dans nos bureaux, si nous examinons les pétitions qui sont signées par des milliers de personnes, il faut admettre que le Comité du Sénat a réussi. Le sénateur Hébert et ses collègues ont réussi à éveiller la conscience des Canadiens parce qu'il y a un consensus qui se dégage, à savoir, qu'il faut faire plus pour résoudre le problème du chômage chez les jeunes.

Monsieur le Président, on va dire qu'on a fait des progrès. Et c'est vrai, la situation économique mondiale s'est améliorée de beaucoup au cours des deux ou trois dernières années, depuis 1982, et la situation du chômage au Canada s'est améliorée.

Mais, est-ce que cela veut dire qu'il faille se contenter de la situation actuelle? Est-ce que cela veut dire qu'il faille accepter de continuer avec 700,000 jeunes Canadiens sans emploi?

Et comme je l'ai dit, monsieur le Président, le consensus qui se dégage: c'est non. Que cette situation est «intolérable». Je peux citer un extrait de l'éditorial du journal *La Presse* qui énumérait les déboires de la ministre d'État (Jeunesse) (M^{me} Champagne), et nous connaissons tous cette triste histoire de la façon dont le gouvernement a mis la hache dans le programme Katimavik avant même de recevoir le plan d'action du Comité du Sénat. Ensuite, la ministre s'est aussi retrouvée sans budget lors du dépôt du budget des dépenses du ministre des Finances (M. Wilson). Et l'éditorialiste, Jacques Bouchard, disait dans le journal *La Presse* du 5 mars dernier qu'il était grand temps que la responsabilité soit confiée à une personne

Pouvoir d'emprunt—Loi

ayant plus de détermination pour faire avancer des dossiers urgents. Les jeunes, disait l'éditorialiste, sont en effet en droit de s'attendre à jouer un rôle plus valorisant dans notre société.

[Traduction]

Même le *Globe and Mail* de Toronto, qui a soutenu les mesures budgétaires du gouvernement, a commenté favorablement le rapport du Sénat. Il a demandé quand la société s'efforcera de résoudre ce dilemme et a ajouté ensuite . . .

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! L'honorable députée de Gatineau (M^{me} Mailly) invoque le Règlement.

Mme Mailly: Monsieur le Président, j'ai seulement besoin que vous me donniez une précision. Sommes-nous censés discuter à la Chambre les débats et les sujets du Sénat? C'est tout simplement une question que je vous posais.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Une simple remarque en passant. Je suis persuadé que le député va revenir à la mesure d'emprunt à l'étude. Je sais qu'il est sur le point de le faire.

M. Berger: Monsieur le Président, je parle des mesures budgétaires du gouvernement en général. Je parle de l'absence de toute politique économique cohérente et je m'efforce aussi de décrire le chômage chez nos jeunes qui tient certes aux mesures qu'il a adoptées. Par conséquent, j'explique pourquoi nous devrions nous méfier du gouvernement, pourquoi nous ne devrions ni approuver sa politique budgétaire ni cet emprunt qu'il nous demande pour mettre en œuvre des mesures aussi mal éclairées.

Je disais qu'un éditorial publié le 5 mars dans *The Globe and Mail* parlait en termes élogieux du rapport du Sénat et expliquait en détail certaines des solutions qu'il propose.

Le gouvernement ne semble avoir aucune idée sur la façon de s'attaquer au problème du chômage chez les jeunes. Le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré il y a plusieurs mois que le gouvernement avait un plan d'action et il a promis de présenter un nouveau programme sous peu. C'est aussi ce qu'a dit la ministre d'État chargée de la Jeunesse (M^{me} Champagne) en février dernier. Six semaines plus tard, nous n'avons toujours pas vu les programmes que le gouvernement devait annoncer.

Je voudrais faire quelques propositions aux ministériels. D'abord, ils peuvent examiner le plan d'action recommandé par le Sénat. En passant, je leur rappelle ce que j'ai dit hier pendant la période des questions, soit que plusieurs des recommandations du Sénat n'entraîneraient aucune dépense. Même les conservateurs grippe-sou pourraient trouver le moyen de donner suite à certaines de ces recommandations qui n'occasionneraient aucune dépense. S'ils veulent appliquer des recommandations comportant certains coûts, ils n'ont qu'à relire le discours prononcé par le premier ministre devant la Chambre de commerce de Montréal en mars 1984. Ce discours a été prononcé avant même la campagne électorale. A l'époque, le premier ministre avait expliqué comment le gouvernement pourrait trouver de l'argent pour d'autres initiatives. Il avait dit ceci: